

Objet : Pas d'usine d'enrobage à bitume dans nos communes

Madame la Présidente du Conseil Régional,

C'est en tant que citoyen.ne inquiet.e que je m'adresse à vous, au sujet des usines d'enrobés qui doivent produire le bitume pour **construire l'A69** sur les communes de Villeneuve-lès-lavaur et de Puylaurens.

Il faut savoir que les bitumes sont des résidus de raffinage de pétrole. Ils sont formés de plus de 10 000 composés chimiques, dont certains sont très nocifs pour la santé des personnes, notamment les **hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)** comme le **benzopyrène, substances classées cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (dangereuses pour l'embryon) par l'OMS !**

Et tout cela, à proximité directe **d'écoles, d'habitations, et d'exploitations agricoles :**

Dans un rayon de 5 kilomètres, se trouvent **12 établissements** soit près de **1 200 élèves** et plus de **500 exploitations agricoles**, dont certaines ont encore récemment reçu de la Région des aides à l'installation en agriculture biologique, alors qu'elles risquent le retrait du label si ces usines voient le jour et polluent leur production. Où est le bon sens dans tout ça ?

Ce sont également plus **de 27 000 personnes** qui vivent dans un rayon de 10 kilomètres de ces deux usines et qui seront susceptibles d'être impactées par ces pollutions selon les vents. Sans parler des **sols, des nappes phréatiques**, qui retiendront cette pollution bien longtemps après que les usines aient été démontées, si elles le sont un jour !

Le sujet ne vous est pas inconnu, puisque vous aviez apporté votre aide aux habitants de Gragnague qui vous avaient sollicitée, en mars dernier, lorsqu'ils avaient été confrontés aux mêmes problèmes.

Aussi, je vous demande de bien vouloir **reconsidérer l'installation de ces usines**. Nous ne voulons pas vivre le cauchemar que vivent les habitants du Centre Tarn avec l'usine implantée depuis plus de 35 ans sur les communes de **Saint-Lieux-Lafenasse** et **Montredon-Labessonnié**, et qui sont actuellement menacés par la construction d'une nouvelle usine, ou plus récemment, le traumatisme qu'ont vécu les Gragnaguais.es avec l'usine de Vinci.

Nous disons « NON » :

- Aux nuisances olfactives, sonores, visuelles avec les fumées transportées à plusieurs kilomètres, les poussières et les particules fines et gazeuses, ainsi que les odeurs corrosives entraînant à court terme des **irritations oculaires et respiratoires aigües** : asthme, broncho-pneumopathie

chronique obstructive, toux, bronchiolite, gêne respiratoire, et à long terme, potentiels **cancers bronchopulmonaires et cutanés** ;

- aux **dépôts noirs huileux** sur les façades, terrasses, piscines et mobiliers de jardin ;
- à la **pollution de la faune et de la flore**, des **sols**, et des **nappes phréatiques** ;
- à la forte **augmentation du trafic routier** et la **dégradation des routes** ;
- à la **chute de la valeur immobilière** de nos maisons ;
- aux **risques industriels** liés à de telles installations (incendies, explosions, contaminations, etc.)

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes sincères salutations.